



Compte rendus

Invitation du président Pierre-Michel Couly

Date : samedi 04 mai 2016 10h

Lieu 30 rue Bernard Palissy 66250 St Laurent de la salanque

Membres présents :

Mme TAVERNIER Valérie, M. MERIEL Mathieu, M.GENTE Sébastien, M. Couly Pierre-Michel, M.BEL Claude M. DORLEE Jérôme

Excuser: M. FAVIER David

Absent: M. THIBAL serge

L'assemblée passe à l'ordre du jour.

1°) nouvelle proposition de médailles de la jeunesse et sports et de la cohésion sociale.

Sur les quatre personnes proposées à la dernière réunion, seuls deux ont répondu et transmis les pièces demandées à ce jour.

Sont donc proposés : CABRERIZO Christophe. (Le BARCARES)

COULY Pierre-Michel. (Le BARCARES)

Voté à l'unanimité des deux candidats

Pour : 6 s'abstient : 0 contre : 0

2°) remerciement.

A Valérie TAVERNIER pour la gestion du dossier codep a la préfecture et a Mathieu MERIEL pour la mise en place des réseaux socio.

3°) récupération de club

Le club d'aïkido de CABESTANY quitte la FFAB pour la FFAAA a la rentre prochaine.

4°) refus

Le codep de la FFAB a décliné l'invitation au KAGAMI BIRAKI du 25 juin

5°) KAGAMI BIRAKI

Prise en charge des repas pour le codep et les 4 animateur.

Le repas est a 25 euro qui se divise en : entré plat dessert 18 euro + 7 euro pour le pot de l'amitié

Contacte les medias France bleu Roussillon / France 3 / sud radio

Création de binôme pour l'organisation :

- * Sébastien : voir pour récupérer les tatamis de Salse
- * Valérie : préparation de la salle
- * Mathieu et Claude préparation du pot de l'amitié : vin, eau, bière, mappe.
- * récompense (budget) Sastre gravure 13 trophée a 20euro piece (8 pour les jeunes et 5 passages de grade selon résultat).
- * démonstration : Judo / Taekwondo / Aïkido « Philippe Tison pour la démo »
- * pour la saison 2016/2017 le kagami biraki aura lieu à Toulouges le 24 juin 2017
- * pour la saison 2017/2018 le kagami biraki aura lieu à Argeles sur mer le 23 ou 30 juin 2018

6°) passage blanc

Le 14 mai à 9h est organisé au JCC un passage dan blanc l'examineur sont COULY Pierre-Michel et CABRERIZO Christophe 4 candidas. Pour l'année prochaine il sera alloué une indemnité de 40 euro par l'examineur.

Vote à l'unanimité

Pour : 6 s'abstient : 0 contre : 0

7°) stage validant

Stage du moi d'Octobre 2016 l'expert choisi est NORBELY Pascal ca rémunération sera de 80euro de l'heure et il fera 5 heures et 120 euro de billet de train.

Stage 2 heure le samedi au Barcarès et 3 heure le dimanche matin au JCC le tarif du stage est de 20 euro samedi + dimanche ou que dimanche.

Vote à l'unanimité

Pour : 6 s'abstient : 0 contre : 0

8°) stage validant

Stage validant Octobre 2017 l'expert choisi est MATHEVEL Luc.

Stage validant Octobre 2018 l'expert choisi est GONZALES Bruno.

Vote à l'unanimité

Pour : 6 s'abstient : 0 contre : 0

9°) interclubs

Pour la saison 2016/2017 il a été défini qu'il y aurait 1 interclubs tout les 2 mois soit 5 interclubs

1°) MILEUR Henri – BEL Claude

2°) PARMENTIER Georges—DEVOULON Christian

3°) THIZON Philipe – COULY Pierre-Michel

4°) DEVOULON Margaux – FAGUET Danielle (100/100 féminin)

5°) a définir

Vote à l'unanimité

Pour : 6 s'abstient : 0 contre : 0

10°) Information

Diffusion a l'ensemble des clubs du codep de l'affiche de Histiore-de-voyager.com. Partenaire du codep qui propose des prix pour des séjours au JAPON : tourisme + aikido

Vote à l'unanimité

Pour : 6 s'abstient : 0 contre : 0

La séance est levée à 14h30

Le 4 Mai 2016
Sébastien GENTE